



AVIS DE PUBLICITÉ MODIFICATIF

EXPLOITATION DE 6 LOCAUX COMMERCIAUX, DE LEUR PLACE D'AMMORAGE ET DE L'AIRE DE CARENAGE

« ACTIVITÉS DE BOUTIQUES ET ACTIVITÉS NAUTIQUES »

SUR LE PERIMETRE PORTUAIRE DE SAINTE-MARIE

NOUVELLE DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : 21/11/2022 à midi (heure locale de la Réunion)

Plus d'information sur :

Site internet de la Régie du Port de Sainte-Marie

<https://portdesaintemarie.re>